



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Structures sélectionnées pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets de plantation d'arbres intraparcellaires en Bretagne

A l'issue de l'appel à projets régional 2021, **six structures de conseil ont été sélectionnées par la DRAAF de Bretagne** pour mener des actions d'animation individuelle sur le territoire.

En 2021 et 2022, les exploitants agricoles peuvent les solliciter directement pour réaliser l'accompagnement technique de leurs projets de plantation d'alignements d'arbres intraparcellaires, c'est à dire :

- L'élaboration du projet de plantation ;
- L'accompagnement au montage et au dépôt du dossier d'investissement ;
- La maîtrise d'œuvre du chantier ou accompagnement technique à la réalisation des travaux ;
- L'accompagnement technique à la réalisation des travaux d'entretien.

Liste des six structures sélectionnées en 2021

| Structure | Localisation | Contact |
|--|-----------------------|--|
| Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB Douarnenez) | 29100 KERLAZ | bocage@epab.fr |
| Agroforesterie et Conseils Stéphane SACHET | 44710 PORT SAINT PÈRE | s.sachet@agroforesterie-conseil.com |
| Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (PNRGM) | 56000 VANNES | maden.le.crom@golfe-morbihan.bzh |
| Syndicat des eaux du Bas Léon | 29260 KERNILIS | actionsnonagri.basleon@orange.fr |
| Chambre régionale d'agriculture de Bretagne | 35000 RENNES | samuel.leport@bretagne.chambagri.fr |
| AGROBIO 35 Groupement des agriculteurs biologiques d'Ille-et-Vilaine | 35510 CESSON SEVIGNE | e.joubrel@agrobio-bretagne.org |

Cette liste pourra être complétée à l'issue du nouvel appel à projet 2022.